



Lettre de Huissier et URSSAF

Par **Rosemond**, le **12/08/2014** à **17:52**

Bonjour, rnJ'ai reçu une lettre de Huissier de Justice à Draguignan. La lettre cite le nom de URSSAF Provence à Marseille, elle dit qu'à la demande de URSSAF il me demande de régler plus de 1600 euros. J'ai appelé URSSAF à Marseille via 3957. Le monsieur me dit que je ne dois rien auprès d'eux, et il ne voit aucune trace d'avoir demandé à un huissier. J'ai été un micro entrepreneur qui n'avait aucun chiffre d'affaire et depuis 2012 l'activité est radiée. J'ai demandé une attestation auprès d'URSSAF. Ensuite j'ai appelé RSI 3698, là non plus je ne dois rien auprès d'eux. Ensuite j'ai appelé Huissier de Justice à Draguignan, une voix grave me dit que c'est un autre huissier à Nice qui s'en occupe le dossier. Donc j'ai compris que le dossier devrait exister réellement. Je n'ai pas encore appelé le Huissier à Nice. Mais comment c'est possible que ces Huissiers de Justices peuvent faire un dossier à la demande de URSSAF alors que URSSAF me dit clairement que je ne dois rien auprès d'eux ? S'il y a quelqu'un qui avait un cas comme le mien, pourriez-vous me donner des conseils, s'il-vous-plaît. rnMerci.